

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 758 du 28 octobre 1941

n° 758

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 octobre 1941

Numéro JO

n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro

31 octobre 1941

### TEXTE INTÉGRAL

Le gardien de phare auxiliaire Gouled Mohamed est licencié de son emploi pour compter du 1er novembre 1941. L'intéressé ayant une ancienneté de service égale à 13 ans et 10 mois aura droit à une indemnité de licenciement égale à trois mois de son salaire.